

**Une femme d'ethnie
pachtoune** qui a quitté le
Pakistan pour regagner la
région de Sholgara, en
Afghanistan.





ASIE ET PACIFIQUE

| FAITS MARQUANTS |

- Quelque 278 000 Afghans enregistrés ont bénéficié de l'aide du HCR pour regagner leur pays en 2008. À la Conférence de Kaboul sur le retour et la réintégration, conjointement présidée par le Gouvernement afghan et le HCR en novembre, la communauté internationale a approuvé l'incorporation des besoins de réintégration des rapatriés dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. L'augmentation des investissements de développement dans les zones qui accueillent de nombreux rapatriés remédiera à certaines lacunes sectorielles.
- À Sri Lanka, où le HCR a pris la tête de l'intervention humanitaire collective en 2008, le déplacement du conflit au nord du pays a entraîné une recrudescence des combats et des déplacements. La situation est devenue particulièrement désastreuse vers la fin de l'année, lorsqu'environ 150 000 civils se sont trouvés pris au piège sur une petite portion de territoire avec un accès limité à l'aide humanitaire et très peu de possibilités de déménager vers des lieux plus sûrs.
- Le HCR a paré au déplacement provoqué par des hostilités dans la Province de la frontière du Nord-Ouest au Pakistan, où se trouvaient plus de 139 000 déplacés internes. Le Haut Commissariat a enregistré ces individus et les aide à satisfaire à leurs besoins essentiels. Le nombre de déplacés internes augmente en raison de la poursuite des hostilités.
- La réinstallation est demeurée une solution importante pour remédier à la situation des populations réfugiées en Malaisie et en Thaïlande ; près de 6 000 et 17 000 individus ont respectivement quitté ces deux pays pour se rendre dans des pays tiers en 2008. Plus de 40 000 personnes réfugiées en Thaïlande ont été réinstallées depuis 2004.
- En Asie centrale, à la fin de l'année 2008, le Gouvernement du Kazakhstan a soumis un projet de loi nationale sur les réfugiés à l'examen du Parlement, suite au lobbying intensif du HCR.
- La situation d'une des plus anciennes populations réfugiées de la région a connu une évolution importante lorsqu'une opération de réinstallation de grande envergure, destinée aux réfugiés accueillis dans des camps, a été lancée en 2008 avec l'appui du Gouvernement népalais et d'un groupe restreint de pays ; à la fin de l'année, plus de 8 000 personnes avaient quitté le Népal pour des pays tiers.

Environnement opérationnel

Les mouvements de population dans la région asiatique s'expliquent par de grandes disparités de revenus et de niveaux de vie. L'une des toutes premières priorités du HCR était d'assurer l'accès à la protection des personnes qui en avaient besoin au sein de ces mouvements. Malheureusement, les préoccupations des États en matière de sécurité nationale et la priorité accordée à la coopération bilatérale par rapport à la protection des réfugiés ont eu un impact négatif sur l'asile et la protection, à quelques exceptions près.

En Asie centrale, la mise en place d'un certain nombre de lois et de politiques limitant la liberté d'association et d'expression religieuse a suscité des préoccupations. Certains problèmes transfrontaliers ou relatifs à la sécurité intérieure ont continué à l'emporter sur les obligations au regard du droit national et international.

La région de l'Asie du Sud-Ouest et plus spécifiquement l'Afghanistan et le Pakistan ont été affectés par la dégradation de la sécurité et de l'instabilité politique, lesquelles ont entraîné des déplacements et des mouvements de population. Ces conditions ont également contrarié le suivi de la protection et les opérations d'assistance en Afghanistan et au Pakistan, à un moment où les besoins en matière d'aide humanitaire augmentaient.

La situation financière mondiale a également eu un impact considérable sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, aussi bien en ce qui concerne leur capacité à disputer un emploi dans le secteur informel qu'en raison du renchérissement des produits de première nécessité et des loyers. Ceci était particulièrement préoccupant pour les réfugiés et les demandeurs d'asile vivant en milieu urbain, dont les stratégies quant aux moyens de subsistance et les mécanismes de survie n'étaient pas suffisamment connus.

En raison de l'aggravation de la situation économique dans plusieurs pays, les étrangers ont été pris pour cible, la détention étant de plus en plus utilisée pour décourager les réfugiés et les demandeurs d'asile. Dans un tel contexte, il était indispensable de travailler avec les États pour répondre à leurs préoccupations légitimes en matière de sécurité, tout en veillant à ce que des mécanismes appropriés soient en place pour permettre l'accès aux territoires, l'enregistrement et la détermination du statut des personnes relevant de la compétence du HCR.

En raison de la poursuite et de l'aggravation des conflits dans la région, le HCR craint que l'espace humanitaire et l'accès aux populations relevant de sa compétence ne soient réduits. Pour travailler dans un tel environnement, des approches de partenariat et des stratégies de dotation en personnel novatrices seront nécessaires.

Réalisations et impact

Le HCR a poursuivi ses efforts pour résoudre la situation, ou du moins pour améliorer les conditions de vie, des populations réfugiées de

longue date. Le Haut Commissariat a recherché des solutions durables ou temporaires dans un certain nombre de situations, notamment au profit des Afghans et des réfugiés vivant dans des camps au Bangladesh, au Népal et en Thaïlande.

Assurer la protection des personnes qui en avaient besoin au sein de mouvements migratoires mixtes et encourager des discussions sur l'asile et les migrations avec les États et d'autres acteurs sont restés les priorités majeures des bureaux du HCR dans la région.

Les signataires des traités internationaux relatifs aux réfugiés et à l'apatridie étant très peu nombreux dans la région, les bureaux du HCR ont appliqué des stratégies de plaidoyer et de partenariat amples afin d'assurer la protection des personnes relevant de leur compétence et de prévenir le refoulement. Les bureaux ont, de plus en plus, inclus les communautés d'accueil des réfugiés dans leurs activités d'assistance et de sensibilisation pour garantir des conditions plus équitables et davantage de cohésion.

La recherche de solutions pour les déplacés internes, en particulier dans des situations de conflit comme en Afghanistan, au Pakistan et à Sri Lanka, a exigé une attention et des ressources accrues, ainsi que des approches novatrices, lorsqu'il était difficile d'accéder à ces populations.

Garantir que les normes internationales de protection sont respectées pour l'ensemble des personnes relevant de la compétence du HCR compte tenu de leur âge, de leur appartenance sexuelle ou de leur histoire personnelle

Au Bangladesh, les conditions de vie de 28 300 réfugiés originaires du nord de l'État de Rakhine (Myanmar), logés dans les deux camps restants, ont été améliorées par des projets de distribution d'eau et d'assainissement et un accès plus aisé aux soins de santé primaires et secondaires. La construction de nouveaux abris pour des réfugiés du camp de Kutupalong a été achevée et un projet similaire entrepris au camp de Nayapara. Par ailleurs, tous les réfugiés âgés de plus de cinq ans ont reçu des cartes d'identité individuelles. Les violences sexuelles et sexistes ont sensiblement diminué dans les camps. L'implication de l'UNICEF et l'introduction progressive du programme national dans les écoles ont entraîné une augmentation de l'assiduité aux cours.

Les autorités de la République islamique d'Iran ont mené à terme l'opération de réenregistrement Amayesh III, destinée aux Afghans. Plus de 935 500 personnes ont été enregistrées à cette occasion et ont ainsi pu continuer à bénéficier d'une protection. Autre événement important, en rapport avec le précédent, la délivrance de permis de travail aux Afghans enregistrés en République islamique d'Iran a commencé.

Les 80 000 Afghans précédemment enregistrés dans la province du Séistan-Balouchistan, l'une des régions désormais interdites aux étrangers, ont malheureusement

été exclus de l'opération Amayesh III. Le HCR demeure préoccupé par l'avenir de ce groupe.

La présence du HCR sur le terrain et son action de protection, notamment son travail approfondi de plaidoyer et de suivi, ont aidé à garantir les droits des déplacés internes à Sri Lanka, y compris le caractère volontaire des retours à l'est du pays. D'autres activités liées à la protection, notamment des activités d'aide juridique et de sensibilisation de l'opinion publique à l'intention d'entités nationales et d'organisations non gouvernementales (ONG), ont amélioré l'environnement général de protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

○ *Promouvoir et appuyer l'élaboration et le maintien par les gouvernements d'un régime de protection internationale, y compris sa mise en œuvre au niveau national*

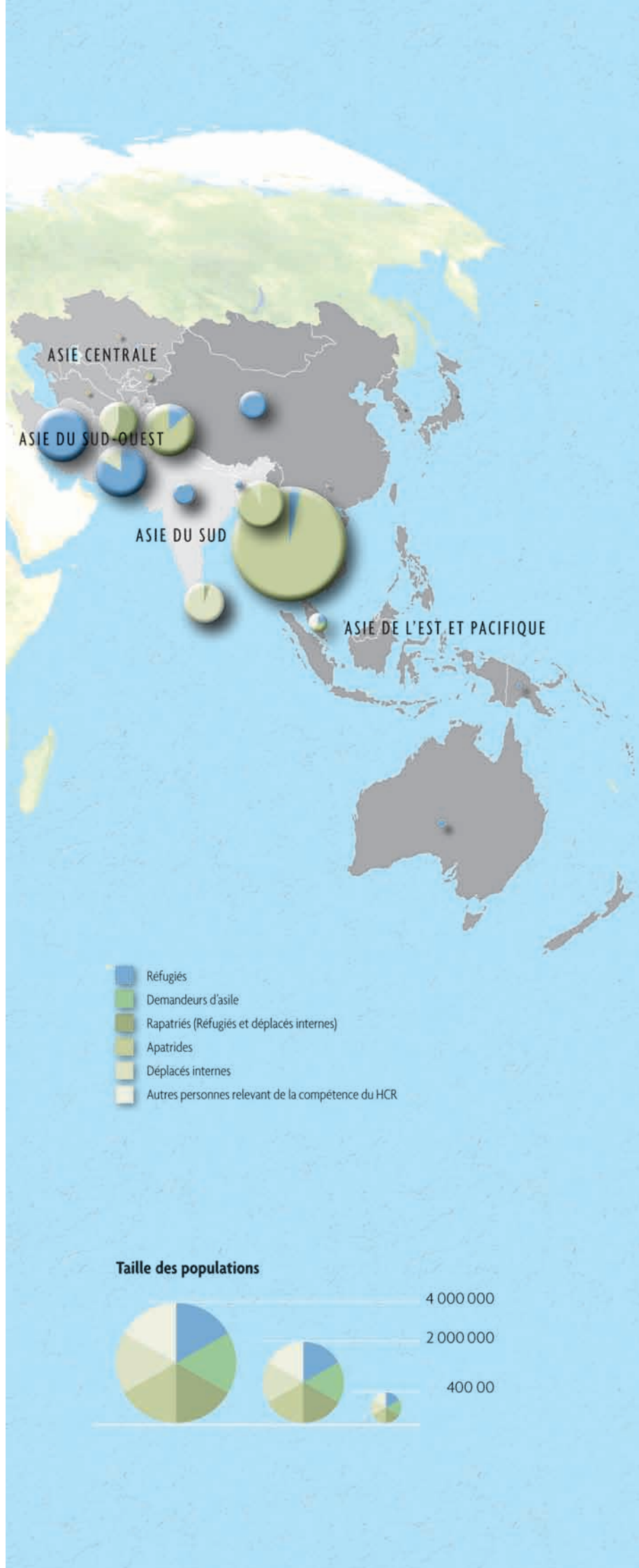
Au nombre des événements importants, citons l'engagement pris par le Gouvernement du Pakistan de réviser son Plan triennal, qui prévoyait le retour de tous les Afghans en 2009, avant l'expiration de leurs attestations d'enregistrement. Le Gouvernement a indiqué qu'il envisageait une stratégie à plus long terme pour la gestion de la population afghane vivant au Pakistan et la prorogation de l'attestation d'enregistrement jusqu'en 2012, ce qui rendrait le séjour de cette population beaucoup plus prévisible.

Certaines évolutions positives, relatives aux systèmes nationaux de protection des demandeurs d'asile, des réfugiés et des apatrides, ont été observées dans des États d'Asie centrale. Au Turkménistan, un groupe de travail interministériel a été formé pour revoir les lois sur l'asile et sur la citoyenneté et le Gouvernement a accepté d'assumer la responsabilité de la détermination du statut de réfugié (DSR), assurée jusqu'ici par le HCR. Le Gouvernement du Kirghizistan a mené à terme la procédure de naturalisation des réfugiés tadjiks demeurés dans le pays et appuyé une enquête destinée à évaluer la situation au regard de l'apatridie.

En République de Corée, le Projet relatif à l'amélioration et à la durabilité de la procédure de détermination du statut de réfugié (KRISP), conjointement mené par le HCR et le Gouvernement, a publié son premier rapport, qui a révélé les lacunes du système de détermination du statut. La législation a fait l'objet d'importantes modifications, en vertu desquelles les demandeurs d'asile bénéficieront du droit de travailler à partir du second semestre 2009.

La Mongolie n'a pas adhéré comme prévu à la Convention de 1951 sur les réfugiés en 2008, en grande partie en raison des élections législatives organisées au mois de juin de la même année.

En Australie, la décision du nouveau Gouvernement de mettre fin à la « Solution Pacifique » en fermant les centres d'accueil de Nauru et de Papouasie-Nouvelle Guinée, ainsi que d'abolir les visas de protection temporaire, a été saluée par le HCR.



○ **Intensifier la recherche de solutions durables**

Du fait de l'utilisation stratégique de la réinstallation, quelque 1 100 réfugiés urbains ont quitté l'Inde pour des pays tiers au cours de l'année. Cependant, le bureau de New Delhi évalue l'incidence possible de la réinstallation sur l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile. L'intégration sur place des réfugiés hindous et sikhs originaires d'Afghanistan a progressé avec plus de lenteur que prévu, moins de la moitié des 7 700 personnes pouvant prétendre à cette solution s'étant déclarées intéressées.

Avec l'appui du HCR, le Gouvernement du Japon a annoncé en décembre 2008 qu'il lancerait un programme pilote de réinstallation au profit de 90 réfugiés originaires du Myanmar et de la Thaïlande, à compter de 2010. Le Japon est le premier pays d'Asie à adopter officiellement un programme de réinstallation.

Au Viet Nam, le HCR a aidé le Gouvernement à mettre en œuvre son plan de naturalisation de quelque 9 500 anciens réfugiés cambodgiens. À la fin de l'année 2008, d'importants éléments du processus, notamment un recensement, une campagne d'information et la formation de représentants de l'administration locale, avaient été menés à terme.

En Papouasie-Nouvelle Guinée, le HCR s'est employé à améliorer les possibilités d'autosuffisance et d'intégration sur place des réfugiés originaires de la province indonésienne de Papouasie occidentale installés à East Awin. Le Haut Commissariat a acheté des équipements lourds de construction routière pour améliorer l'accès aux zones d'installation d'East Awin. Les travaux de réfection des routes faisaient partie du plan de développement du Gouvernement pour la province et amélioreront considérablement l'accès des réfugiés aux marchés et à d'autres activités génératrices de revenus.

En Afghanistan, le programme mené par le HCR dans le secteur des abris a bénéficié à plus de 11 400 familles, soit environ 80 000 personnes, en 2008. Le programme a favorisé des retours durables en venant en aide à des rapatriés vivant dans des familles d'accueil. Parmi les bénéficiaires figuraient de nombreuses femmes chefs de famille. Cependant, quelque 28 000 réfugiés afghans ne sont rentrés dans leur pays que pour y vivre d'autres déplacements en 2008.

○ **Établir des partenariats efficaces et des cadres d'action pour surmonter la difficulté de protéger les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays du fait d'un conflit et de trouver des solutions à leur sort ; de protéger les réfugiés dans des mouvements migratoires plus larges et d'assurer la transition entre les secours et le développement**

Avec l'appui du HCR, le Gouvernement de Sri Lanka a organisé une Consultation nationale sur le statut des déplacés internes en septembre 2008. L'objectif était d'élaborer une politique nationale pour apporter des solutions durables aux personnes déplacées de longue date à l'intérieur du pays. En 2008, quelque 20 800 déplacés internes ont trouvé des solutions durables en regagnant, avec l'aide du HCR, leur foyer dans les districts orientaux de Batticaloa et de Trincomalee, ce qui porte à 180 000 le nombre total de déplacés internes de retour dans leur localité d'origine.

À la requête des autorités provinciales de la Province de la frontière du Nord-Ouest, au Pakistan, le HCR et ses partenaires ont enregistré quelque 139 000 personnes déplacées en raison du conflit, qui vivaient à l'intérieur ou à l'extérieur de camps, et leur ont apporté une aide humanitaire. En collaboration avec les acteurs gouvernementaux et humanitaires concernés, et en partenariat avec une ONG internationale, un mécanisme commun de suivi de la protection a été mis en place. Cependant, le manque d'accès aux camps établis spontanément a continué à poser des problèmes.

En Afghanistan, environ 232 000 déplacés internes ont été identifiés lors d'une opération nationale de profilage, achevée en décembre 2008. Ceci appuiera l'élaboration d'une stratégie nationale en faveur des déplacés internes en 2009.

○ **Renforcer les relations extérieures du HCR moyennant une amélioration des services d'information, de la sensibilisation, des relations avec les médias et de la collecte de fonds**

En République de Corée, à la suite de nombreuses initiatives d'information et de sensibilisation de l'opinion publique menées en coopération avec des partenaires, le HCR a été mentionné de manière positive dans les médias et sa notoriété s'est accrue. Le *Robot Taekwon V*, un personnage de dessin animé bien connu en Corée, est devenu le premier ambassadeur de bonne volonté du HCR

dans le pays, dressant le profil de l'Organisation et appuyant les efforts de collecte de fonds.

La contribution totale du Japon s'est élevée à 110,3 millions de dollars E.-U., excédant les 100 millions de dollars pour la première fois depuis 2002. Grâce à des stratégies dynamiques de relations extérieures et d'information, le HCR a sensibilisé la population à son action en faveur des personnes réfugiées au Japon et à travers le monde.

En 2008, la collecte de fonds auprès du secteur privé en Asie a dépassé les espérances et a continué à obtenir un appui aux programmes en faveur des réfugiés. Alors que la cible pour l'Asie avait été fixée à 7,8 millions, 10,8 millions de dollars E.-U. ont été levés.

Le HCR a soutenu la création d'un réseau régional d'ONG en Asie du Sud-Est afin de renforcer le plaidoyer en faveur de la protection et de l'assistance des réfugiés et des demandeurs d'asile. Après une réunion préliminaire lors de l'édition 2008 des Consultations annuelles avec les ONG, la première réunion des Consultations Asie-Pacifique sur les droits des réfugiés a eu lieu en novembre à Kuala Lumpur.

○ **Renforcer le HCR en tant qu'organisation humanitaire pleinement engagée, réactive et respectée, digne d'un appui public, politique et financier**

En Asie, le HCR a suivi une approche stratégique et progressive en matière de régionalisation. Le Bureau régional pour l'Asie centrale, situé à Almaty, a reçu des ressources humaines et financières supplémentaires pour s'acquitter de sa fonction d'appui et de coordination dans la région ; à compter de 2009, il en ira de même pour le Bureau du Coordonnateur régional pour l'Asie du Sud-Est, implanté à Bangkok.

| Contraintes |

Du fait de la poursuite ou de l'aggravation des conflits dans différents pays de la région, tels que l'Afghanistan, le Pakistan, les Philippines et Sri Lanka, les questions d'accès humanitaire et de rétrécissement de l'espace humanitaire étaient particulièrement préoccupantes. Lorsque l'impartialité, la neutralité et l'indépendance du HCR – ou des Nations Unies – n'étaient pas reconnues par toutes les parties, un soin particulier a été nécessaire pour concilier l'impératif de l'aide humanitaire aux bénéficiaires et la nécessité d'assurer la sécurité du personnel. ■

Budget et dépenses en Asie (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Asie du Sud-Ouest						
Afghanistan	75 686 250	0	75 686 250	74 514 400	0	74 514 400
Pakistan	21 993 276	15 526 561	37 519 837	20 644 536	10 011 574	30 656 110
République islamique d'Iran	15 051 830	1 300 000	16 351 830	14 857 756	705 461	15 563 217
Activités régionales ¹	1 490 225	0	1 490 225	1 331 976	0	1 331 976
Sous-total	114 221 581	16 826 561	131 048 142	111 348 668	10 717 036	122 065 704
Asie centrale						
Kazakhstan	2 060 005	0	2 060 005	2 030 445	0	2 030 445
Kirghizistan	1 716 157	0	1 716 157	1 715 598	0	1 715 598
Ouzbékistan	163 000	0	163 000	135 818	0	135 818
Tadjikistan	945 484	0	945 484	904 776	0	904 776
Turkménistan	973 875	0	973 875	899 108	0	899 108
Sous-total	5 858 522	0	5 858 522	5 685 745	0	5 685 745
Asie du Sud						
Bangladesh	6 876 034	294 010	7 170 044	6 657 077	205 698	6 862 775
Inde	4 502 645	0	4 502 645	4 204 109	0	4 204 109
Népal	11 542 864	253 000	11 795 864	10 849 696	108 523	10 958 219
Sri Lanka	20 853 512	616 200	21 469 712	19 600 639	523 080	20 123 719
Sous-total	43 775 055	1 163 210	44 938 265	41 311 521	837 302	42 148 823
Asie de l'Est et Pacifique						
Australie et Nouvelle-Zélande	1 274 967	0	1 274 967	1 093 351	0	1 093 351
Cambodge	1 310 568	0	1 310 568	1 222 363	0	1 222 363
Chine	4 552 330	4 672 897	9 225 227	4 405 316	3 366 000	7 771 316
Indonésie	2 907 107	0	2 907 107	2 478 974	0	2 478 974
Japon	2 985 008	0	2 985 008	2 895 259	0	2 895 259
Malaisie	5 936 649	0	5 936 649	5 652 258	0	5 652 258
Mongolie	336 758	0	336 758	168 904	0	168 904
Myanmar	7 081 841	8 199 869	15 281 710	7 011 563	6 730 291	13 741 854
Papouasie-Nouvelle-Guinée	920 448	0	920 448	913 305	0	913 305
Philippines	280 181	0	280 181	212 523	0	212 523
République de Corée	887 676	0	887 676	748 703	0	748 703
Thaïlande	14 241 292	49 850	14 291 142	13 882 256	49 146	13 931 402
Timor-Leste	237 478	0	237 478	214 108	0	214 108
Viet Nam	906 346	0	906 346	855 002	0	855 002
Activités régionales ²	98 586	0	98 586	48 406	0	48 406
Sous-total	43 957 235	12 922 616	56 879 851	41 802 293	10 145 437	51 947 730
Total	207 812 392	30 912 387	238 724 779	200 148 227	21 699 774	221 848 001

Note: N'inclut pas les prélèvements des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".

¹ Inclut le programme de développement des capacités en faveur des étudiants afghans réfugiés dans des pays voisins à l'Afghanistan et le rapatriement des Afghans à partir de divers pays.

² Inclut des activités de protection, la promotion du droit des réfugiés, le transport et les activités de rapatriement en faveur des réfugiés indochinois.

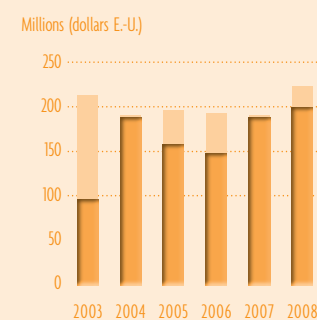
Informations financières

Les opérations menées dans la région ont été suffisamment financées en 2008. Les budgets ont été augmentés de plus de 50 pour cent, atteignant 234,7 millions de dollars E.-U. au cours de l'année, en raison de l'évolution des situations et de la hausse des besoins financiers dans la région. En outre, des budgets supplémentaires ont été établis pour la situation des déplacés internes au Pakistan, l'aide d'urgence aux victimes du cyclone au Myanmar et aux victimes du tremblement de terre en Chine. D'importantes ressources additionnelles ont été allouées à l'Asie du Sud-Ouest, en particulier pour la situation afghane.

En Asie du Sud, des fonds supplémentaires ont été débloqués pour des projets financés au Bangladesh, au Népal et en Thaïlande dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement.

Dépenses en Asie et Pacifique 2003-2008

■ Budget annuel
■ Budget supplémentaire



Note: Inclut l'Asie du Sud-Ouest et l'Asie centrale qui étaient rattachées à la région Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient jusqu'en 2006.

Contributions volontaires pour l'Asie et Pacifique (dollars E.-U.)			
Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Allemagne	9 078 227	464 277	9 542 504
Australia for UNHCR	125 980	544 950	670 930
Australie	12 826 989	432 558	13 259 548
Autriche		362 150	362 150
Belgique	1 572 327		1 572 327
Canada*	3 994 308	1 450 259	5 444 566
Chine	401 906		401 906
Commission européenne	27 898 739		27 898 739
Danemark	1 174 168		1 174 168
Deutsche Stiftung für UNO (Allemagne)	155 294	361 245	516 539
Donateurs privés - Australie*	7 246		7 246
Donateurs privés - Autriche		1 218	1 218
Donateurs privés - Canada	9 872	298 827	308 699
Donateurs privés - Chine*	231 152	66 457	297 609
Donateurs privés - Grèce	39 808	142 158	181 966
Donateurs privés - Italie	2 577	288 791	291 368
Donateurs privés - Japon	6 101		6 101
Donateurs privés - Luxembourg		181	181
Donateurs privés - Malaisie	905		905
Donateurs privés - République de Corée*	18 785		18 785
Donateurs privés - République islamique d'Iran	49 128		49 128
Donateurs privés - Royaume-Uni	2 010	1 541	3 551
Donateurs privés - Sri Lanka	4 599		4 599
Donateurs privés - Thaïlande	167 684		167 684
Donations en ligne (Siège)		16 723	16 723
Espagne	647 668	216 952	864 620
España con ACNUR (Espagne)	1 077 824	58 227	1 136 051
États-Unis	47 018 293	4 092 000	51 110 293
Fondation "FC Barcelona" (Espagne)	70 000		70 000
Fondation "Sunmoon Peace Football" (République de Corée)	30 000		30 000
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	6 245 230	5 358 927	11 604 157
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	252 020		252 020
France	892 528	135 569	1 028 097
Italie	8 798 894	313 425	9 112 318
Japon*	25 090 748	5 415 134	30 505 882
Japan Association for UNHCR*	860 119	1 018 746	1 878 864
Luxembourg	364 431		364 431
Norvège	3 646 653		3 646 653
Nouvelle-Zélande	4 065		4 065
Pays-Bas	4 113 468	1 256 756	5 370 225
Personnel du HCR		27 900	27 900
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	167 267		167 267

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
République de Corée		93 000	93 000
Royaume-Uni	2 479 379		2 479 379
Statoil Iran	37 134		37 134
Suède*	10 785 824	351 208	11 137 033
Suisse	1 496 952		1 496 952
The Mexican Charity Bazar (République islamique d'Iran)	11 994		11 994
UNICEF		265 737	265 737
USA for UNHCR	89 514	236 087	325 601
Total	171 898 679	23 271 004	195 169 682

* Ces donateurs ont contribué aux fonds suivants affectés à la région Asie et Pacifique :

Affectation	Donateur	Budget annuel	Total
Région Asie et Pacifique	Canada	2 044 990	2 044 990
	Japon	2 059 590	2 059 590
	Donateurs privés en Australie	7 246	7 246
	Donateurs privés en Chine	231 152	231 152
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	8 684	8 684
	Donateurs privés en République de Corée	18 785	18 785
	Suède	1 540 832	1 540 832
Total		5 911 278	5 911 278

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".